

Maintien de l'emploi local : les élus lancent un ultimatum à Calcia



Pierre Bédier et Philippe Tautou, respectivement Présidents du Département des Yvelines et de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, accompagnés des sénateurs Sophie Primas et Martin Lévrier, ont dénoncé, samedi 11 janvier lors d'une conférence de presse, l'attitude de l'entreprise Calcia, qui a décidé de délocaliser son siège social implanté à Guerville. Ils donnent aux dirigeants du cimentier jusqu'au 16 janvier 16 heures pour revenir sur leur décision sous peine d'annuler l'autorisation d'exploiter une nouvelle carrière à Brueil-en-Vexin.

« *Ecoeurés, abasourdis, trahis* ». Alors qu'ils avaient toujours soutenu le projet de développement de Calcia au titre du maintien de l'emploi en Vallée de Seine, Pierre Bédier, Philippe Tautou et les sénateurs yvelinois Sophie Primas et Martin Lévrier n'ont pas caché leur colère après la décision du président des activités France du cimentier, Bruno Pillon, de délocaliser le siège social de l'entreprise dans les Hauts-de-Seine sans jamais les avoir alertés.

« *En ce qui me concerne, je considère qu'il s'agit d'une trahison menée par des patrons voyous*, assène Pierre Bédier. *Les dirigeants de Calcia sont en train d'organiser un plan social qui ne dit pas son nom. Nous leur laissons donc jusqu'au jeudi 16 janvier, 16 heures, pour revenir sur leurs engagements avec des garanties écrites. Après cette deadline, nous engagerons une révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour interdire l'exploitation d'une nouvelle carrière.* »

« *Le pacte de confiance a été rompu*, poursuit Philippe Tautou. *Cette annonce est un vrai coup dur pour la Communauté urbaine. Elle équivaut à une perte sèche de plus d'1 million d'euros de recettes fiscales. J'invite les dirigeants de Calcia à reconsidérer leur position, qui fragilise l'emploi dans un bassin touché de plein fouet par la désindustrialisation.* »

Ce « *virage à 180 degrés* » est également motivé par le non-respect de la mise aux normes environnementales de la cimenterie pour limiter la pollution de l'air. Les élus appellent d'une seule voix les dirigeants de Calcia à « *exercer leur responsabilité sociale et environnementale* ».

Depuis 1921, les ciments Calcia sont un employeur historique du bassin industriel des Yvelines. Ils représentent aujourd'hui 580 emplois directs en Vallée de Seine. Ils avaient obtenu en juin dernier l'autorisation d'exploiter une nouvelle carrière de calcaire cimentier de 104 hectares dans la commune de Brueil-en-Vexin.

